

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

Objet :

**Don AMF34 et Protection Civile
Soutien aux Communes sinistrées
Incendies de la Gironde et des Landes**

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Esther CAVALLE à M. René COUSIN, Mme Françoise CARLES à Mme Marie Carmen CHOLLET.

Secrétaire de séance : M. Didier MONTIER

Début de séance : 18h30

N° : D - 2026 - 09 - 16 - 07

Madame le Maire présente une demande de l'AMF en partenariat avec la Protection Civile pour soutenir financièrement les communes sinistrées par les incendies en Gironde et dans les Landes.

L'AMF propose aux communes d'apporter un soutien financier à la Protection Civile qui coordonne sur le terrain l'acquisition et l'affectation des moyens matériels et logistiques nécessaires aux opérations d'urgence et d'accompagnement de la longue phase de reconstruction.

Elle fournit le RIB de la Protection Civile pour l'envoi d'un éventuel don.

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer sur une éventuelle contribution.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Solidaire des communes sinistrées du Département de la Gironde et des Landes, à l'unanimité des présents + 2 procurations, décide d'apporter le soutien de la commune de Lespignan à hauteur de 500 €.

Dit que cette somme sera prélevée sur le C/6574 Divers du BP 2026 pour être versée à la Protection Civile.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le 25 SEP. 2026

ID : 034-213401359-20260916-D2026_09_16_07-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 23 SEP. 2026
Et publication ou notification
Du
La Maire : 25 SEP. 2026

Didier MONTIER

Géraldine ESCANDE-COLIN

